



Paris, le 10 mars 2021,

M. Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

La publication ces derniers jours du rapport de la mission flash de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, sous l'égide des députés Béatrice Piron et Maxime Minot, et consacré à l'offre de programmes jeunesse de l'audiovisuel public, marque un signal clair et fort en faveur du maintien de France 4 au sein de l'offre hertzienne de France Télévisions.

Nous espérons naturellement que vous saurez entendre cet appel qui a réuni les députés au-delà de leurs appartenances partisans et qui prend la suite des voix multiples de psychologues et défenseurs des droits des enfants, des élus locaux, de parlementaires, de créateurs et de professionnels de l'audiovisuel et du cinéma ayant déjà souligné les risques et les dangers de la suppression de la seule chaîne dédiée à la jeunesse du service public.

Nous l'espérons car la représentation nationale a su exposer dans son rapport toutes les raisons pour lesquelles la fermeture de France 4, annoncée en juin 2018 et reportée au mois d'août 2021, serait une lourde erreur qui affaiblirait l'offre de l'audiovisuel public à destination de la jeunesse et compromettrait l'accessibilité de ses programmes au jeune public sans d'ailleurs dégager véritablement d'économies budgétaires.

La motivation ne semble pas plus devoir être cherchée du côté de l'évolution des usages. Si l'accès délinéarisé aux œuvres et aux programmes se développe fortement, il n'en reste pas moins que la télévision en linéaire demeure prépondérante dans la consommation audiovisuelle des enfants les plus jeunes et de leurs aînés. L'ignorer serait organiser la raréfaction de l'offre à destination de la jeunesse par le service public tout en favorisant les chaînes privées, et en particulier M6 qui a récemment racheté Gulli, et les géants de l'Internet.

L'ignorer serait aussi aller à rebours de tous les grands services publics audiovisuels qui nous entourent en Europe. Chacun d'entre eux conserve au moins un canal dédié à la jeunesse et parfois même plusieurs. D'ailleurs, confrontée à l'échec de la transformation de sa chaîne BBC3 en plateforme numérique il y a quelques années et à la fuite massive des jeunes qu'elle a occasionnée, la BBC vient d'annoncer le retour en linéaire de sa chaîne en janvier 2022 pour renouer le contact avec la jeunesse. La comparaison européenne nous enseigne également que l'avenir n'est certainement pas au recul ou au démantèlement de l'offre jeunesse hertzienne du service public ni au statu-quo mais bien à la construction d'une politique qui associe une forte présence sur le linéaire et, de manière complémentaire, des développements nombreux sur le non-linéaire.

Le maintien d'une chaîne hertzienne consacrée à la jeunesse est également un acte profondément républicain. L'offre hertzienne est aujourd'hui la seule à pouvoir garantir un accès égal de tous les jeunes de ce pays au service public, gratuitement et où qu'ils se trouvent sur le territoire français alors que les fractures numériques et sociales restent malheureusement une réalité. Dans la période de crise sanitaire que nous vivons, et alors que France 4 a démontré de façon indiscutable son utilité à l'occasion du confinement, aller au bout de la démarche de suppression de France 4 serait incompréhensible.

En tant que représentant des créateurs et des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, nous souhaitons vous alerter, au même titre que les députés, sur les risques que la disparition de France 4 ferait peser sur la cohérence de l'offre éditoriale de France Télévisions. C'est notamment le cas pour France 5 et ses documentaires et magazines mais aussi pour les jeux et émissions culturelles de France 2 et France 3. C'est la capacité du groupe public à être en mesure de tenir l'ensemble des engagements qu'elle a pris, à l'égard de la fiction, du cinéma, du documentaire de création, de l'animation, de l'Outre-mer, ou des sports féminins qui est remise en cause.

En se privant de France 4, on crée les conditions d'un chaos certain qui affaiblira non seulement l'offre de France Télévisions et sa lisibilité pour les téléspectateurs avec des grilles de programmes profondément revues mais aussi la visibilité de la création audiovisuelle et cinématographique française, qui sera amenée à être réduite sur les antennes du groupe public.

Au regard de l'ensemble des conséquences négatives pour la jeunesse, pour l'audiovisuel public, pour la création et la production d'un tel projet de fermeture de France 4, dont aucun bénéfice n'est attendu, nous espérons que votre gouvernement saura revenir sur cette décision, non pas pour se résigner à ne rien changer, mais au contraire pour conforter l'audiovisuel public dans sa capacité à s'adresser à la jeunesse, en garantir l'accès à tous et constituer une offre puissante tant hertzienne que numérique de nature à mettre en valeur et exposer la diversité de la création française.

Croyant que vous serez sensible à ces orientations fortes pour le service public de l'audiovisuel, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Anne-Claire Lehembre
Co-Présidente de l'AGrAF



Jérôme Mouscadet
Co-Président de l'AGrAF



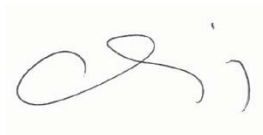
Stéphane Piéra
Co-Président de l'AGrAF



Philippe Alessandri
Président d'AnimFrance



Armelle Le Bigot
Présidente de la Cofrade



Alban Ravassard
Président de la Fédération des Métiers du Scénario



Elizabeth Dréviillon
Présidente de la GARRD



Marie Roussin
Présidente de la Guilde des Scénaristes



Pascal Rogard
Directeur Général de la SACD



Christian Gerin
Président du SATEV



Hervé Rony
Directeur Général de la SCAM



Cécile Vargaftig
Co-Présidente du SCA



Emmanuelle Bouilhaguet
Présidente de la SEDPA



Lucie Borleteau
Co-Présidente de la SRF



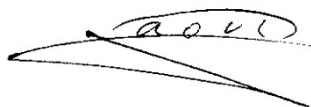
Jérôme Caza
Président du SPECT



Simon Arnal
Vice-Président du SPI



Laurent Jaoui
Président de U2R



Thomas Anargyros
Président de l'USPA



Liste des associations membres du COFRADE

Education

- [AFPEN](#), Association française des psychologues de l'Education nationale
- [DDEN 78](#), Délégués départementaux de l'Education nationale
- [Ensemble pour l'éducation de la petite enfance](#), Accompagnement des parents, des enfants et des professionnels
- [ESPPER](#), Ensemble pour soutenir les projets et programmes en faveur des enfants des rues
- [EVEIL](#) Eveil des jeunes à la citoyenneté
- [FCPE](#), Fédération des conseils de parents d'élèves
- [FDDEN](#), Fédération des délégués départementaux de l'Education nationale
- [FNAREN](#), Fédération nationale des associations des rééducateurs de l'éducation nationale
- [GREF](#), Groupement des Educateurs sans frontières
- [LDB](#), Lékol Du Bonheur
- [OCCE](#), Office Central de la Coopération à l'École
- [OPEN](#), Observatoire de la Parentalité & de l'Education Numérique
- [SGEN CFDT](#), Syndicat général de l'Education nationale
- [SNES FSU](#), Syndicat National des Enseignements de Second degré

Formation

- [ENS](#), Ecole Normale Sociale
- [ETSUP](#), Ecole Supérieure de Travail Social

Loisirs

- [Cafézoïde](#), café des enfants
- [CLAVIM](#), Cultures, loisirs, animations de la ville d'Issy les Moulineaux

- [Espace Boris Vian](#), Animation du Conseil départemental des droits de l'enfant de la Loire
- [SGDF](#), Scouts et Guides de France

Non-discrimination

- [Le Refuge](#), Accueil et hébergement des jeunes homosexuels en situation d'errance

Pluridisciplinarité

- [BICE](#), Bureau international Catholique de l'Enfance
- [FEEM](#), Femmes et enfant du monde
- [FSU](#), Fédération syndicale unitaire
- [Fondation AJD Maurice Gounon](#)
- [Lien Horizon Danses](#), Accompagnement à la scolarité et accueil de loisirs
- [Secours Populaire Français](#)
- [SNUASFP-FSU](#), Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique
- [Kids empowerment](#), Plaidoyer juridique sur le droit international des enfants

Protection contre les violences

- [166 000 Enfants disparus](#), Numéro d'urgence gratuit en cas de disparition d'enfant
- [Acolea](#), Accompagnement des enfants et des famille sur le territoire du Rhône
- [ACPE](#), Agir contre la prostitution des enfants
- [Colosse aux pieds d'argile](#), Prévention et sensibilisation aux risques pédophiles en milieux sportifs
- [La Cause des Enfants](#), Briser le silence des enfants maltraités
- [L'enfant bleu](#), Enfance maltraitée
- [Fondation Scelles](#), Comprendre et combattre l'exploitation sexuelle dans le monde
- [Glenn Hoel](#), Défense des enfants maltraités

- [Le Monde à travers un Regard](#), Lutte contre l'inceste et la pédocriminalité
- [Fédération des Comités Alexis Danan pour la Protection de l'Enfance](#)
- [Caméléon](#), Accompagnement des jeunes filles victimes de violences sexuelles
- [Citoyen des Rues International](#)
- [Paris d'Exil](#), Aide aux mineurs non accompagnés
- [Enfance et partage](#), Protection et défense des enfants maltraités
- [Fondation pour l'enfance](#), Lutte contre les violences faites aux enfants

Santé

- [ALEFPA](#), Association laïque pour la formation, la prévention et l'autonomie
- [AMFE](#), Association Maladies Foie Enfants
- [Pédiatres du Monde](#), Soins primaires et préventifs en France et à l'étranger
- [SNICS-FSU](#), Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé
- [UNAPECLE](#), Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants atteints de Cancer ou Leucémie
- [UNAPEI](#), Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales

Vie familiale

- [APEV](#), Aide aux parents d'enfants victimes
- [EGPE](#), Ecole des Grands-Parents Européens
- [Grands-Parrains et Petits-Filleuls](#), Grand parrainage bénévole d'enfants
- [VDA](#), La Voix Des Adoptés



Fédération des Comités Alexis Danan





FONDATION
POUR
L'ENFANCE



SCOUTS
GUIDES
DE FRANCE



Observatoire de la Parentalité
& de l'Education Numérique

